



Noms du binôme : ...../.....  
Manche N° : .....

# Réglementation

---

Toutes infractions au présent règlement feront l'objet d'une sanction allant de l'avertissement à la disqualification en passant par le retrait de points.

- **Présence obligatoire de deux gilets de sauvetage par embarcation.** Sanctions :
  - Exclusion de l'équipage si le nombre de gilets < 0.
  - Exclusion du participant si le nombre de gilets >0 et <2.
- Afin de remettre le poisson à l'eau dans les meilleures conditions possibles, **un dispositif de conservation du poisson est obligatoire dans l'embarcation** (vivier, bourriche etc...) **sous peine d'exclusion de l'équipage.**
- Propulsion de l'embarcation : rames ou moteurs électriques. **Moteur thermique interdit.** Sanctions : 2 avertissements puis disqualification.
- Usage de l'échosondeur interdit **sauf autorisation spécifique de l'organisation.** Sanctions : 2 avertissements puis disqualification.
- La pêche aux leurres et aux appâts maniés est autorisée. **La pêche aux vifs est interdite.** Sanctions : 1 avertissement puis disqualification.
- L'utilisation du fishgrip, pinces à poissons est interdite. Sanctions : 1 avertissement puis disqualification.
- Tout poisson pris (hormis les espèces classées nuisibles) doit être relâché vivant et dans les meilleures conditions. Sanctions :
  - Poisson blessé = pénalité du nombre de points équivalents à sa taille.
  - Poisson mort = pénalité du nombre de points équivalents à sa taille + avertissement.  
Si le cas se représente disqualification de la manche en cours.
- Seuls les poissons ci-dessous seront comptabilisés :
  - Brochet > 50 cm
  - Sandre > 50 cm
  - Black-bass > 30 cm
  - Perche > 35 cm
  - Silure pas de tailles minimum maximum.
- Comptabilisation des points :
  - Seuls les poissons maillés comptent.
  - Les poissons seront mesurés de l'extrémité de la bouche du poisson jusqu'à l'extrémité de la queue.
  - 1 mm = 1 pts.
- **Bonus :**
  - **Le plus gros poisson de la journée de chaque espèces (brochet, sandre, perche, black-bass, silure) rapportera 200 points. Ex : si le plus gros brochet de la journée fait 1000mm il rapportera 1200 pts au binôme.**
- Classement :
  - Le binôme ayant le nombre de points le plus élevé est classé 1<sup>er</sup> etc.....
  - En cas d'égalité de points, les binômes seront départagés au nombre de perches maillées, sinon au plus gros poisson.

Signature de l'équipe pour validation : ...../.....